

**Cession de droits d’auteur**

**à titre gratuit**

**Je soussigné (Prénom NOM)** :

*Ci-après désigné « l’auteur »*

**Demeurant** :

**Mail** : **Tel** :

**Cède mes droits d’auteur, dans les conditions définies ci-après, à l’Université Lumière Lyon 2** (Établissement Public à Caractère Scientifique Culturel et Professionnel situé 18 quai Claude Bernard, 69365 Lyon Cedex 07, représenté par sa Présidente Madame Nathalie DOMPNIER, ci-après dénommée « l’Université »),

**Article 1 – Objet et description de l’œuvre**

La présente a pour objet de fixer les conditions de la cession non exclusive à l’Université des droits patrimoniaux relatifs à l’œuvre suivante : recette de cuisine qui comprend le nom de la recette, les ingrédients, les étapes de préparation et des photos du plat terminé.

**Article 2 – Étendue des droits cédés**

Les droits cédés, à titre exclusif, par l'auteur à l’Université comprennent l’intégralité des droits patrimoniaux suivant : droit d’adaptation, de reproduction (totale ou partielle), de représentation, de communication sur tout type de support existant ou à venir, sans restriction ni réserve.

Cette cession est consentie pour la communication de l’Université, sur ses sites internet institutionnels (<http://www.univ-lyon2.fr/>; <http://intranet.univ-lyon2.fr/>) ainsi que sur les autres médias utilisés par l’Université : Facebook, Instagram, Twitter et/ou YouTube, et autres médias à venir.

**Article 3 – Garanties**

L'auteur déclare expressément disposer de tous les droits cédés au titre de la présente. L'auteur garantit et certifie qu’aucun tiers ne pourra faire obstacle à l’exécution de la présente. Il garantit l’Université contre tout trouble, revendication ou éviction quelconque, qui pourrait porter atteinte à la jouissance entière, libre et paisible des photographies et des droits cédés.

**Article 4 – Cession à titre gratuit**

L'auteur cède les droits visés à l’article 2 à titre gratuit, la cession ne donne lieu à aucune rémunération.

**Article 5 – Territoire et durée de la cession**

La présente cession est consentie et acceptée pour le monde entier, et pour une durée de 70 ans à compter de la mort de l’auteur.

**Article 6 – Règlement des litiges**

L'auteur s’engage à tenter de résoudre à l’amiable et de bonne foi tout différend qui pourrait survenir dans l’interprétation de la présente autorisation. En cas de différend persistent, le litige sera soumis exclusivement aux tribunaux compétents de Lyon.

Fait à ......................................................., le : ..................................................................................

Signature - précédée de la mention « lu et approuvé » :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

*Ce formulaire collecte vos données personnelles relatives à votre nom, mail et numéro de téléphone pour fonder votre consentement à l’exploitation de votre image et/ou voix et/ou propos écrits comme susmentionné.
Conformément aux articles 48 et suivants de la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez concernant vos données d’un droit d’accès et de rectification que vous pouvez faire valoir en justifiant votre identité par :*

* *Mail : auprès de* *dpo@univ-lyon2.fr*
* *Courrier : Université Lumière Lyon 2, 86, rue Pasteur, 69365 Lyon Cedex 07, DAJIM à l’attention du délégué à la protection des données.*